

## **LES PAROISSES APPELEES A ETRE AU CŒUR DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX**

*par Michel Bethmont (ISTR/ICP)<sup>1</sup>*

### **INTRODUCTION**

« Le dialogue interreligieux, fait de contacts, de rencontres et de collaborations, est ainsi un devoir précieux et agréable à Dieu, un défi visant au bien commun et à la paix » rappelle le pape François le 2 septembre 2017, devant des représentants coréens.

En effet, le dialogue interreligieux est un engagement de l'Église catholique depuis le Concile Vatican II. Il ne manque pas d'exemples de rencontres entre les représentants de l'Église et les personnalités des autres religions. Les médias s'en font souvent les témoins lorsqu'il s'agit d'une rencontre avec le pape ou des responsables de l'Église. Mais en dehors de ces événements médiatisés, beaucoup de fidèles catholiques s'impliquent dans cette démarche et le plus souvent en toute discrétion.

Toutefois, ce dialogue n'est pas sans interroger, étonner voire provoquer nombre de croyants. Et aujourd'hui, il est fréquent de rencontrer à la fois des catholiques très engagés et passionnés pour le dialogue interreligieux et d'autres qui restent réticents, affirmant que ce dialogue n'est pas aisé et souvent infructueux, parfois confortés par des événements politiques (attentats, par exemple).

C'est pourquoi on peut s'interroger sur l'appui qu'apportent ou que devraient apporter les paroisses, en tant que communautés ecclésiales territoriales, pour accompagner, consolider voire adapter la pratique du dialogue interreligieux chez les fidèles catholiques. C'est le but de cet article, de chercher à comprendre en quoi le dialogue interreligieux implique les paroisses compte tenu de leurs missions.

### **LA PAROISSE, SIGNE VISIBLE DE L'ÉGLISE SUR UN TERRITOIRE**

La paroisse catholique est définie, par le droit canonique, comme « la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Evêque diocésain » (Can. 515 § 1). Et « en règle générale, la paroisse sera territoriale, c'est-à-dire qu'elle comprendra tous les fidèles du territoire donné... » (Can. 518). C'est pourquoi, les différents mouvements et services ecclésiaux ne se substituent pas à la paroisse qui est signe visible de l'Église sur un territoire.

Si le curé doit veiller à ce que la « très Sainte Eucharistie » soit le centre de l'assemblée paroissiale des fidèles (Can. 528 § 2), il doit aussi favoriser les œuvres par lesquelles est stimulé l'esprit évangélique, y compris ce qui regarde le domaine de la justice sociale (Can. 528 § 1). De plus il doit soutenir les laïcs dans leurs associations à fins religieuses et veiller à ce qu'ils « aient le souci de la communion dans la paroisse » et qu'ils se sentent « membres tant du diocèse que de l'Église tout entière » (Can. 529 § 2).

---

<sup>1</sup> Cet article résume l'étude effectuée dans le cadre du diplôme supérieur de l'Institut de Science et Théologie des Religions (ISTR) à l'Institut Catholique de Paris (ICP), soutenu le 15 mai 2017.

Le concile Vatican II insiste sur le rôle d'ouverture au monde de la paroisse où les laïcs peuvent « apporter à la communauté de l'Église leurs propres problèmes, ceux du monde et les questions touchant le salut des hommes pour les examiner et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous » (Décret conciliaire *Apostolicam Actuositatem*, 10).

Plus récemment, le pape François dans l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (EG) a rappelé que « la paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. » Si elle est capable de se réformer et de s'adapter constamment, elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » (EG, 28).

Cette position territoriale de la paroisse a pu sembler moins importante durant une période encore récente mais finalement, même après des regroupements liés au manque de prêtre par exemple, les paroisses restent le lieu de rencontres des habitants du quartier, là où vivent tous les hommes et femmes, de tout âge, de toute classe sociale et de toute religion. C'est ainsi que les 12 000 paroisses françaises<sup>2</sup> ont un rôle majeur pour annoncer la Parole de Dieu. Et comme le rappelle le pape François, la qualité essentielle de la paroisse est d'associer accueil et témoignage ; thème qu'il développe longuement dans son discours au Congrès Pastoral du diocèse de Rome (le 19/06/2017).

### ***Les missions de la paroisse***

Dans le contexte français, de nombreuses réflexions ont été menées dans les diocèses pour approfondir les missions des paroisses. Le document *Des paroisses comme communautés* de la Conférence des Evêques de France<sup>3</sup>, décrit les missions des paroisses, que l'on peut résumer ainsi :

- **Rassembler** les croyants avec toute l'Église universelle. C'est vivre la catholicité dans la diversité des croyants, de leur expérience de la communion avec Dieu et leurs frères. C'est aussi rassembler les trois autres missions suivantes, vécues avec la même foi, dont le ministère sacerdotal a la charge.
- **Annoncer** la parole de Dieu par l'homélie et la catéchèse. Mais l'annonce est aussi celle des fidèles qui s'adresse à tous, hors de la paroisse, en privilégiant les plus éloignés, pour porter un élan missionnaire vers les incroyants et ceux qui ont abandonné l'Église.
- **Célébrer** l'Eucharistie, centre de l'assemblée : la communauté est « eucharistique » dans son rassemblement dominical. Mais la célébration concerne aussi les sacrements, les temps de prière... où tous les croyants sont appelés à une « participation active à la vie liturgique ».
- **Servir**, c'est mener des œuvres « d'esprit évangélique » et de justice sociale. Le service pour tous les hommes comprend la « charité généreuse », des œuvres bonnes et fraternelles... ; ceci afin que « celui qui souffre ressente la proximité de l'Église ». C'est aller à la rencontre de ce monde et vivre de la solidarité.

A partir de ces quatre missions on pourra s'interroger sur la place du dialogue interreligieux au sein des paroisses.

### ***L'ÉGLISE ENGAGÉE DANS LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX***

Le dialogue interreligieux n'est pas une option pour l'Église mais une nécessité, comme le rappelait régulièrement le cardinal Tauran<sup>4</sup>, qui avait été président de la Commission Pontificale pour le Dialogue interreligieux depuis 2007. C'est un engagement de l'Église depuis le Concile Vatican II. Le texte

---

<sup>2</sup> Source : <https://eglise.catholique.fr/conference-des-veques-de-france/guide-de-leglise>.

<sup>3</sup> *Des paroisses comme communautés*, Documents Episcopat n° 7/2011.

<sup>4</sup> Cardinal français décédé le 05/07/2018.

fondateur est la déclaration *Nostra Aetate* (NA), texte que l'on peut considérer comme prophétique, qui annonce que l'Église exhorte tous les fidèles catholiques, pour que « par le dialogue et la collaboration avec les adeptes d'autres religions et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux » (NA, 2).

Cette exigence s'appuie sur une conviction théologique majeure à savoir que « tous les peuples forment une seule communauté » et que « les desseins de salut s'étendent à tous. » (NA, 1) C'est pourquoi l'Église « ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. » (NA, 2)

Cet engagement s'appuie donc sur la conviction que l'humanité entière est destinée au salut donné par Dieu et que les chrétiens doivent montrer, par ce dialogue, que la volonté du Père est la paix dans le monde, comme le commente Julien Ries qui affirme que pour le Concile « la conversion au Christ ne se fera pas sur les ruines des autres religions mais à partir de leur mûrissement. »<sup>5</sup> Le pape Paul VI avait, avant le Concile, déjà préconisé ce dialogue avec le monde et les autres croyants dans son encyclique, restée célèbre, *Ecclesiam Suam* (1964), dans laquelle il présente le dialogue comme « dialogue du salut ».

### **Les papes et le dialogue interreligieux**

A la suite du Concile, les papes, saint Jean Paul II, Benoît XVI et François, ne cessent d'engager l'Église dans ce dialogue interreligieux, en y apportant des réflexions, des recommandations, des apports théologiques et surtout en montrant l'exemple par des démarches personnelles vers les représentants des autres religions.

#### **- Le pape Saint Jean Paul II**



Un exemple célèbre est la « journée mondiale de prière » organisée à Assise, le 27 octobre 1986, avec 130 responsables religieux invités par saint Jean Paul II (cf. photo ci-contre) 640 journalistes y ont été accrédités pour assister aux célébrations et l'on estime qu'un demi-milliard de personnes les ont suivies, en partie, à la télévision ou la radio. Dans son discours à la Curie, en décembre 1986, le pape commente cette rencontre. Pour lui, « le mystère de

l'unité du genre humain dans sa création et de l'unité de l'œuvre salvifique du Christ [...] s'est manifesté clairement à Assise. » Il souligne que lors de cette Journée « on a découvert, de manière extraordinaire, la valeur unique qu'a la prière pour la paix et même que l'on ne peut obtenir la paix sans prière, et la prière de tous, chacun dans sa propre identité et dans la recherche de la vérité. »<sup>6</sup> Cet événement fut suivi par d'autres rencontres, toujours organisées à Assise, par le pape Benoît XVI et plus récemment par le pape François, le 20 septembre 2016.

En 1990, saint Jean Paul II publie l'encyclique *Redemptoris Missio* (RM) où il y précise que « La mission concerne tous les chrétiens, tous les diocèses et toutes les paroisses, toutes les institutions et toutes

---

<sup>5</sup> RIES Julien, « La théologie des religions et le magistère dans le sillage du Concile Vatican II », in TORRADEFLOT FREIXES Francesc, *La Théologie des Religions, de John Henry Newman à Jacques Dupuis et à Raimon Panikkar*, Centre d'Histoire des Religions, Collection Cerfaux-Lefort, 2005, p. 173 à 204

<sup>6</sup> Discours du pape saint Jean Paul II devant la Curie romaine, du 22 décembre 1986.

les associations ecclésiales » (RM, 2), pour rappeler que « le dialogue interreligieux fait partie de la mission évangélisatrice de l'Eglise » (RM, 55). « L'Eglise estime qu'il n'y a pas contradiction entre l'annonce du Christ et le dialogue interreligieux, mais Elle sent la nécessité de les coordonner dans le cadre de sa mission » (RM, 56).

- **Le pape Benoit XVI**

Peu après son élection, Benoit XVI, a rencontré des jeunes musulmans, lors des 20<sup>èmes</sup> Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJJ), à Cologne le 20 août 2005. Là, il affirme que le terrorisme « quelle qu'en soit l'origine, est un choix pervers et cruel » et que « le croyant - et nous tous en tant que chrétiens et musulmans sommes croyants - sait en effet qu'il peut compter, malgré sa fragilité, sur la force spirituelle de la prière ». Il poursuit en affirmant que chrétiens et musulmans sont unis pour reconnaître que : « c'est uniquement sur la reconnaissance du caractère central de la personne que l'on peut trouver un terrain commun d'entente, dépassant les éventuelles oppositions culturelles et neutralisant la force explosive des idéologies. » C'est bien pourquoi, ajoute-t-il, « le dialogue interreligieux et interculturel entre chrétiens et musulmans ne peut pas se réduire à un choix passager. C'est en effet une nécessité vitale, dont dépend en grande partie notre avenir. »

Dans l'exhortation apostolique, *Verbum Domini* (VD), du 30 septembre 2010, traitant de la parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Eglise, Benoit XVI réaborde le thème du dialogue interreligieux. Il réaffirme que « L'Eglise reconnaît comme une part essentielle de l'annonce de la Parole, la rencontre et le dialogue avec tous les hommes de bonne volonté, en particulier avec les personnes appartenant aux diverses traditions religieuses, en évitant toute forme de syncrétisme et de relativisme, et en suivant les lignes indiquées par la Déclaration du Concile Vatican II *Nostra Aetate*, et précisées par le Magistère ultérieur des Souverains Pontifes » (VD, 117).

Enfin, on peut aussi mentionner qu'à la « journée de réflexion, dialogue et prière pour la paix et la justice dans le monde » à Assise le 27 octobre 2011<sup>7</sup>, le pape Benoit XVI rappelle les convictions de dialogue de l'Eglise. Son intervention consiste à citer les événements majeurs depuis 1986 et à montrer que la liberté de croire est un élément de paix. Mais la lutte pour la paix reste constante y compris lorsque la religion sert de « justification de la violence ». Sans renier les faits historiques, Benoit XVI condamne formellement toute violence en reconnaissant « que ce n'est pas la vraie nature de la religion ».

- **Le pape François**

Pour le pape François, les occasions d'aborder le dialogue interreligieux sont nombreuses et conformes à l'enseignement de l'Eglise depuis Vatican II. Lors du discours à la communauté de Sant' Egidio (le 30/09/2013), il rappelle que « la paix exige un dialogue tenace, patient, fort, intelligent, pour lequel rien n'est perdu. Le dialogue peut vaincre la guerre. Le dialogue fait vivre ensemble des personnes de différentes générations, qui s'ignoraient souvent ; il fait vivre ensemble des citoyens de diverses origines ethniques, de convictions différentes. Le dialogue est la voie de la paix ; parce que le dialogue favorise l'entente, l'harmonie, la concorde et la paix ».

Dans son exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (EG), du 24/11/2013, François affirme que l'évangélisation, pour le Royaume de Dieu, nécessite le dialogue social qui est une contribution indispensable à la paix. L'Eglise doit y contribuer à trois niveaux : avec les États, avec la société (cultures et sciences) et avec les autres croyants qui ne font pas partie de l'Eglise catholique (EG, 238). C'est ainsi que le dialogue interreligieux se situe comme l'un des éléments du dialogue de l'Eglise qui « est une condition nécessaire pour la paix dans le monde » (EG, 250). C'est donc un devoir pour les

---

<sup>7</sup> Cette journée commémore le 25ème anniversaire de la journée de 1986 avec saint Jean Paul II

chrétiens comme pour les communautés religieuses. C'est d'abord une « conversation sur la vie humaine » (EG, 250). En outre, « on ne doit jamais négliger le lien essentiel entre dialogue et annonce » : la véritable ouverture consiste à maintenir ferme, ses propres convictions, avec une identité claire et joyeuse. Le dialogue est une source d'enrichissement pour chacun. Aussi, « l'évangélisation et le dialogue interreligieux loin de s'opposer se soutiennent et s'alimentent réciproquement » (EG, 251).

Mais, ce dialogue est aussi une reconnaissance que : « la valeur de la miséricorde dépasse les frontières de l'Eglise. Elle est le lien avec le Judaïsme et l'Islam qui la considèrent comme un des attributs les plus significatifs de Dieu. » (Bulle d'Indiction *Misericordiae Vultus* du 11/04/2015).

Même dans l'encyclique *Laudato Si'* (LS), du 24/05/2015, le pape insiste sur le fait que « la majorité des habitants de la planète se déclare croyante, et cela devrait inciter les religions à entrer dans un dialogue en vue de la sauvegarde de la nature » (LS, 201).

Ainsi, on le voit, les exemples sont nombreux<sup>8</sup> dans lesquels les papes rappellent et invitent à vivre l'exigence du dialogue interreligieux comme élément de la mission d'évangélisation de l'Eglise. Tous leurs propos se rattachent à la doctrine de l'Eglise catholique, même si chacun, selon le contexte politique de l'époque et peut-être son propre tempérament, y apporte une touche et une sensibilité particulières.

### ***La Commission Pontificale pour le Dialogue Interreligieux***

La Commission Pontificale pour le Dialogue interreligieux, a été mise en place, suite au Concile Vatican II. Elle a édité de nombreux documents dont *Dialogue et Annonce*, en 1991, dans le but de clarifier ces notions. Bien que déjà ancien, il garde toute sa valeur aujourd'hui. Après avoir redéfini les fondements théologiques de l'annonce comme du dialogue, ce texte cherche à distinguer les différentes catégories pratiques du dialogue interreligieux. Ainsi il identifie quatre formes particulières de dialogue :

- Le **dialogue de la vie**, où les gens s'efforcent de vivre dans un esprit d'ouverture et de bon voisinage, partageant leurs joies et leurs peines, leurs problèmes et leurs préoccupations humaines ;
- Le **dialogue des œuvres**, où il y a collaboration en vue du développement intégral et de la libération totale de l'homme ;
- Le **dialogue des échanges théologiques**, où des spécialistes cherchent à approfondir la compréhension de leurs héritages religieux respectifs et à apprécier les valeurs spirituelles les uns des autres ;
- Le **dialogue de l'expérience religieuse**, où des personnes enracinées dans leurs propres traditions religieuses partagent leurs richesses spirituelles, par exemple par rapport à la prière et à la contemplation, à la foi et aux voies de la recherche de Dieu ou de l'Absolu.

Ces formes de dialogue, qui ne sont pas exclusives les unes des autres, laissent percevoir qu'il est de la responsabilité de chacun de s'engager selon ses capacités dans le dialogue interreligieux.

---

<sup>8</sup> La liste des documents cités ici est loin d'être exhaustive mais elle propose les exemples qui nous paraissent majeurs pour notre réflexion.

### **La Conférence des évêques de France**

La Conférence des évêques de France (CEF) a publié trois documents principaux sur le dialogue interreligieux intitulés : *Le dialogue interreligieux fondements et objectifs* ; *Pratique du dialogue interreligieux* et *La théologie du dialogue interreligieux*<sup>9</sup>.

Sans pouvoir les détailler ici, nous voulons en recommander la lecture car s'ils rappellent les principaux éléments précisés ci-dessus, du point de vue théologique ou même pratique, ils décrivent les enjeux et les difficultés du dialogue interreligieux, en tenant compte du contexte dans lequel vivent les catholiques français.

### **Conclusion**

En guise de conclusion de ce chapitre, il semble que l'on peut retenir à travers l'ensemble des textes de l'Eglise, les points suivants :

- 1) L'Eglise catholique s'engage dans le dialogue interreligieux **sans discontinuité depuis le Concile Vatican II** : c'est « une exigence fondamentale pour les chrétiens ». Chacun des papes soutient, dans les différents textes et discours, que le dialogue interreligieux est essentiel. Chacun d'eux souligne, selon le contexte (et peut-être sa personnalité), les différents aspects, y compris les difficultés à surmonter, pour que le dialogue interreligieux s'enracine dans la vie chrétienne.
- 2) Le dialogue interreligieux est un **acte fondé sur la spiritualité catholique** qui reconnaît « l'unité de l'origine divine de toute la famille humaine ». Il est signe d'espérance en vue du Royaume de Dieu. Il témoigne du dialogue de Dieu avec tous les hommes. L'initiative de ce « dialogue de salut » vient de Dieu, qui « noue avec l'homme une conversation » dans une histoire d'alliance.
- 3) Le dialogue interreligieux est une composante spécifique du **dialogue de l'Eglise avec toute l'humanité**. L'enjeu est spirituel : il s'agit de donner force et dynamisme à la dimension spirituelle dans nos sociétés sécularisées. Ce dialogue est directement associé à la paix dans le monde, en particulier, à travers la « valeur unique de la prière pour la paix » (paix que le croyant sait ne pas pouvoir obtenir sans la prière), chacun dans sa propre identité. Ainsi le dialogue avec les autres religions suppose la même volonté réciproque d'apporter à l'humanité la paix et la reconnaissance de sa valeur spirituelle.
- 4) **Toutes les communautés et tous les croyants sont concernés**, avec des formes de dialogue qui peuvent être différentes : dialogue de la vie, dialogue des œuvres, dialogue des échanges théologiques et dialogue de l'expérience religieuse. Il s'agit d'un dialogue entre croyants, et non pas entre institutions religieuses. Le dialogue et l'annonce sont étroitement liés et il n'y a pas les spécialistes du dialogue d'un côté et ceux de la mission de l'autre.
- 5) **Les difficultés du dialogue interreligieux** ne sont pas à nier mais peuvent être maîtrisées. Parmi les obstacles reconnus couramment il y a : (1) la difficulté que les catholiques éprouvent à dire leur foi face aux autres croyants, (2) le refus de réciprocité, (3) l'absence de liberté religieuse dans de nombreux pays et, enfin, (4) la contradiction apparente entre le dialogue et l'annonce.

---

<sup>9</sup> Respectivement : Documents Episcopat n° 4/2009, n° 2/2011 et n° 6/2011

## **ENQUETE SUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX DANS QUELQUES PAROISSES**

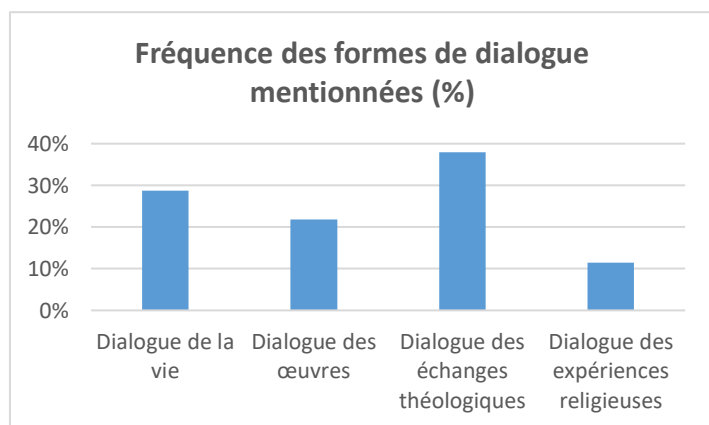
Dans le but de comprendre comment les paroisses peuvent être impliquées par le dialogue interreligieux, une enquête a été conduite. Cette enquête est limitée à quelques paroisses, et groupes proches de ces paroisses, dans le but d'identifier concrètement quelles sont les formes de dialogue interreligieux réellement vécues par les prêtres en paroisses (curés et vicaires) et les laïcs<sup>10</sup>.

En premier lieu, l'enquête montre que les prêtres et les paroissiens vivent concrètement, mais à des degrés divers, les quatre formes de dialogue préconisées par l'Eglise. Les exemples du dialogue de vie sont multiples : dans le quartier, sur le palier avec ses voisins, chez les commerçants musulmans, à l'école où les enfants côtoient quotidiennement les copains musulmans, dans le monde du travail, etc. Quelques familles mixtes vivent en permanence ce dialogue. Les occasions de rencontres conviviales ne manquent pas : beaucoup de paroisses organisent des fêtes, braderies... où tous sont invités à des moments conviviaux.

Ce sont aussi des engagements ou actions caritatives qui permettent de rencontrer d'autres croyants et de vivre le dialogue des œuvres. Cela peut être au sein d'associations laïques ou religieuses (Secours Catholique, CCFD, ACE, ACO...). Parfois ce sont les paroisses elles-mêmes qui s'engagent par l'accompagnement scolaire, ou autres actions d'entraide et de partage. De façon générale, dans le contexte français actuel, beaucoup d'organisations caritatives sont l'occasion de rencontres entre chrétiens et musulmans, mais dans ce cas le rapport le plus fréquent est une relation entre « aidants » et « aidés ».

Le dialogue des échanges théologiques est vécu lors de débats organisés entre théologiens chrétiens et musulmans ou juifs, par exemple. Parfois pour engager le dialogue interreligieux, des paroissiens ont été missionnés pour organiser de telles rencontres, qui dans certains cas ont abouti à organiser des visites de sites religieux. Des paroissiens participent également à des organisations nationales voire internationales qui mettent en place ces rencontres entre croyants. Mais comme plusieurs personnes l'ont souligné, ces rencontres s'adressent le plus souvent à un public averti et plutôt âgé.

Enfin, des partages d'expériences religieuses ont aussi été cités (célébrations communes de prière, par exemple). Beaucoup d'exemples donnés, concernent des célébrations pour une cause commune ou un événement (ex : commémoration de l'assassinat du Père Hamel).



Une simple analyse du calcul du nombre d'occasions de dialoguer qui ont été mentionnées lors de l'enquête est instructive. En effet, comme l'indique le tableau ci-contre, on constate que toutes les formes de dialogue préconisées par l'Eglise sont vécues ou peuvent être vécues par les prêtres et les laïcs. L'importance des échanges théologiques est probablement surestimée par rapport à la réalité, car plusieurs personnes interviewées lors

de cette enquête avaient été désignées pour mettre en place des réunions d'échanges. Mis à part ce biais, on constate que les occasions de dialogue de vie ou des œuvres ont un poids important sensiblement plus fort que celui des expériences religieuses.

<sup>10</sup> Cette enquête a fait l'objet d'une description détaillée dans le mémoire de diplôme supérieur de l'ISTR, soutenu en mai 2017.

Par ailleurs, les interviews ont permis de mettre en évidence que si des occasions de dialogue peuvent être organisées par les paroisses, le plus souvent il s'agit d'engagements personnels. Et il apparaît, à travers les témoignages entendus, que les différentes expériences personnelles ou même collectives ne sont que très rarement partagées ou encouragées au sein de la paroisse. Beaucoup ont fait part d'une difficulté à partager ces expériences, y compris lorsque pour le curé de la paroisse le dialogue est une préoccupation forte. « Il n'y a pas de remontées de nos expériences de dialogue interreligieux dans la paroisse », soulignent nombre de paroissiens interrogés.

### **LES PAROISSES APPELEES A ETRE AU CŒUR DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX**

Ainsi comme nous venons de le voir, à partir de cette enquête, on constate que les paroissiens vivent ou peuvent vivre, à titre individuel ou collectif, l'expérience du dialogue interreligieux, conformément aux attentes de l'Eglise. Chacun, selon ses compétences et possibilités, peut dialoguer avec les croyants d'autres religions selon les différentes formes préconisées.

Le **dialogue de vie** nécessite une attitude d'ouverture aux autres, dans son quartier, le monde du travail, à l'école, etc. Apparemment il est à la portée de tous, mais l'expérience prouve qu'il n'est pas sans rencontrer des difficultés, liées en particulier aux différences culturelles associées aux religions. Or, comme cela a été rappelé, ce dialogue est présence de l'Eglise dans le monde. On comprend donc que l'expérience de ce dialogue de vie nécessite d'être partagée entre croyants, par exemple au sein d'équipes de vie mais aussi au sein même de la paroisse. Or, on l'a vu, il y a très peu de remontées ou de partages sur ce thème dans les paroisses où nous avons enquêté.

Le **dialogue des œuvres** est souvent vécu par les paroissiens au sein d'associations caritatives. Ces réseaux sont indispensables compte tenu des compétences requises. Toutefois, de nombreuses paroisses engagent directement des actions d'aide, comme par exemple dans le cadre du soutien scolaire, ce qui est évidemment, compte tenu du contexte français, un lieu de rencontre avec les populations musulmanes. L'objectif premier n'est pas le dialogue interreligieux mais le soutien aux plus démunis. Aussi, le plus souvent, ces rencontres interreligieuses ne se font pas entre personnes à niveaux sociaux équivalents. Il s'agit d'un dialogue entre aidants (surtout chrétiens) et aidés (surtout musulmans) ; dialogue tout à fait méritoire mais qui correspond au dialogue de vie. Ainsi le dialogue des œuvres, dans le sens préconisé par l'Eglise, est relativement peu développé mais non pas impossible<sup>11</sup>. C'est pourquoi, ce type de dialogue devrait être davantage recherché dans le but tel que proposé par l'Eglise afin d'apporter par la paix le signe du Royaume de Dieu et de montrer au monde la solidarité spirituelle des croyants. Là encore, ce dialogue peut être promu, non pas seulement au niveau des associations mais bien au niveau des territoires paroissiaux.

Pour certaines paroisses, le **dialogue des échanges théologiques**, aurait été perçu comme un moyen d'initier la démarche en organisant des conférences ou des débats. Mais ces rencontres ont vite montré leurs limites. Bien sûr, il n'est pas inutile pour les catholiques d'écouter des imams, par exemple, expliquer comment un musulman croît ou quelle est la signification des fêtes de l'islam. Mais cette connaissance peut commencer tout d'abord dans le cadre des relations de bon voisinage, du dialogue de la vie. En outre, l'expérience montre que d'assister à des conférences ne traduit pas systématiquement une attitude d'ouverture. Il peut s'agir surtout d'une soif de culture. Alors on est loin du dialogue voulu par l'Eglise catholique qui se veut humble, avec respect et considération, convaincu que c'est l'Esprit qui fait le don de la foi et qui est aussi en dialogue avec le fidèle d'une autre religion. Pratiquement, les conférences peuvent apporter un soutien au dialogue lorsqu'il s'agit de donner la parole à tous (éventuellement par petits groupes) avec l'aide de théologiens. La parole est alors donnée aux participants de diverses religions qui s'interrogent les uns les autres. Nous rejoignons

---

<sup>11</sup> Par exemple, l'association COEXISTER vit concrètement cette forme d'engagement à égalité entre tous ses membres.



ici le dialogue de vie, surtout si les participants peuvent se retrouver dans leurs quartiers. On voit que, là encore, un discernement partagé entre fidèles au sein d'une paroisse serait vraisemblablement fructueux.

Le **dialogue de l'expérience religieuse** peut être vécu par les paroisses elles-mêmes (alors que les médias mettent en valeur les rencontres au niveau des diocèses ou du Vatican). Comme le soulignent les évêques français, ce dialogue peut être vécu à l'occasion d'événements graves (attentats) mais aussi de façon plus régulière<sup>12</sup>. Cette démarche, même modeste, peut être très riche et solide. Elle contribue à signifier notre solidarité de croyants pour témoigner au niveau paroissial d'une démarche spirituelle, visible au monde. Ce type de dialogue peut être aussi une occasion privilégiée de ressourcement de la foi des chrétiens, pour engager avec confiance tous les autres modes de dialogue.

Ces commentaires font comprendre que chaque forme de dialogue interreligieux peut être vécue au niveau du territoire local de la paroisse et que celle-ci peut avoir un rôle central pour vivifier et soutenir cette pratique du dialogue des paroissiens. Et cela n'est pas surprenant car, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les quatre formes de dialogue, se rattachent aux missions des paroisses telles que nous les avons commentées précédemment.

Mission de la paroisse		Dialogue interreligieux			
		Dialogue de vie	Dialogue des œuvres	Dialogue échanges théologiques	Dialogue expérience religieuse
Rassembler	Annoncer	+	+	++	+
	Célébrer				++
	Servir	++	++		

++ : Directement rattaché à cette mission  
+ : Occasionnellement ou indirectement rattaché à cette mission.

En outre, ce tableau met en évidence que toutes les catégories de dialogue répondent à la mission d'annonce de la paroisse, même si, a priori, ce n'est pas l'objectif premier.

Ainsi, deux objectifs principaux peuvent être visés par la paroisse en tant que communauté d'Eglise :

- Valoriser toutes les formes de dialogue pour une meilleure reconnaissance des différents acteurs au sein de la paroisse et apporter une écoute et un soutien régulier aux paroissiens et éventuellement les remotiver ;
- Et surtout, accompagner et partager la dimension spirituelle des engagements de chacun dans le dialogue interreligieux (enseignement, prière, célébrations, eucharistie).

En effet, ces quatre formes de dialogue sont complémentaires : à chacun de s'y engager selon ses possibilités car comme l'Eglise le soutient il n'y a pas de degrés de valeurs. Cette analyse montre que la paroisse est la communauté la mieux positionnée pour soutenir le dialogue de la vie. Par ailleurs le partage d'expérience religieuse ne peut pas s'improviser sans qu'il soit soutenu au préalable par un réel dialogue de vie ou des œuvres. Enfin, si le soutien concerne les personnes elles-mêmes, il est nécessaire de vivre ce dialogue dans sa perspective « eschatologique ». L'appui des sacrements, et surtout de l'Eucharistie, mais aussi de l'enseignement de la Parole, sont indispensables. L'engagement pastoral du curé (et des prêtres) de la paroisse en faveur du dialogue interreligieux est donc déterminant.

<sup>12</sup> Voir Documents Episcopat n° 2/2011

Pratiquement, pour assurer ce soutien pratique et spirituel au dialogue interreligieux, les paroisses doivent inventer les modalités répondant à leur propre contexte. Un moyen peut être de l'animer à l'aide d'un « réseau du dialogue interreligieux » au sein de la paroisse, à l'image des réseaux de fraternité mis en place par la démarche *Diaconia*. Ainsi les paroisses pourraient s'assurer qu'il existe une mission de veille sur les engagements dans le dialogue interreligieux (au moins au sein du Conseil Pastoral). Cela n'est pas en contradiction avec le fait de demander de l'aide de la part de services de l'Eglise (comme le SNRM<sup>13</sup>) ou de mouvements spécialisés (GAIC, CIEUX, COEXISTER...) ou d'experts (théologiens, par exemple) qui peuvent être à leur disposition pour les accompagner.

## **CONCLUSION**

Le dialogue interreligieux est de la mission de tous les fidèles catholiques ; il ne s'agit pas du dialogue avec les religions mais bien du dialogue avec les autres croyants. Dans la pratique, l'Eglise reconnaît quatre formes de dialogue : le dialogue de vie, le dialogue des œuvres, le dialogue des échanges théologiques et le dialogue de l'expérience religieuse. Ces quatre formes sont complémentaires les unes des autres.

L'enquête, effectuée sur quelques paroisses, montre que ces quatre formes de dialogue peuvent être effectivement pratiquées ou animées par des paroissiens. Mais par contre, il ressort que les partages entre fidèles, au sein même de ces paroisses, sont souvent trop limités et que les paroisses prennent relativement peu en charge cette mission de dialogue, en tant que communautés ecclésiales.

Or la mission de la paroisse, qui est d'être signe de la présence de l'Eglise sur son territoire, se décline par quatre missions principales : rassembler, annoncer, célébrer et servir. Et l'on constate que chaque forme de dialogue interreligieux se rattache, au moins, à l'une de ces missions. C'est pourquoi les paroisses, et leurs ministres, pourraient renforcer leur contribution au dialogue interreligieux en valorisant toutes les formes de dialogue par une meilleure reconnaissance des différents acteurs et surtout en apportant et soutenant la dimension spirituelle des engagements des fidèles agissant dans le cadre d'équipes ou à titre individuel. Cet engagement appelle donc la paroisse au cœur du dialogue interreligieux.

Le dialogue interreligieux, dans le contexte français d'aujourd'hui, sous-entend prioritairement le dialogue islamo-chrétien compte tenu de son fort enjeu socio-politique. Le dialogue avec les juifs est également essentiel car l'Eglise reconnaît dans le judaïsme, sa racine spirituelle. Par ailleurs, l'Eglise veut dialoguer avec tous : bouddhistes, hindouistes mais aussi avec les croyances traditionnelles d'Afrique. Les orientations que nous avons suggérées ici s'appliquent, bien entendu, indépendamment des traditions religieuses que les paroisses peuvent rencontrer sur leur territoire.

Enfin, après avoir écouté les témoignages, souvent très émouvants, de fidèles engagés, il ressort qu'il ne suffit pas d'être compétent, habile ou même cultivé pour dialoguer avec les autres croyants mais qu'il est surtout nécessaire de s'approprier les paroles de Saint Paul :

*« J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. »*

*« J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. »*

*« Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité. » (I Co, 13)*

---

<sup>13</sup> Service National des Relations avec les Musulmans

## LISTE DE DOCUMENTS CITES OU CONSEILLES

### Documents du Concile Vatican II

Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen Gentium*, 21 novembre 1964.

Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes *Nostra Aetate*, 28 octobre 1965.

Décret sur l'apostolat des Laïcs *Apostolicam Actuositatem*, 18 novembre 1965.

Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, 7 décembre 1965.

### Textes et discours des papes (par ordre chronologique)

#### - **Paul VI**

Lettre encyclique *Ecclesiam Suam*, 6 août 1964.

#### - **Jean Paul II**

Lettre encyclique *Redemptoris Hominis*, 4 mars 1979.

Discours aux jeunes musulmans du Maroc, Casablanca, 19 août 1985.

Lettre encyclique sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Eglise et du monde *Dominum et vivificantem*, 18 mai 1986.

Discours à la Curie Romaine pour les vœux de Noël, Rome, 22 décembre 1986.

Exhortation apostolique post-synodale *Christifideles Laici*, sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde, 30 décembre 1988.

Lettre encyclique *Redemptoris Missio*, sur la valeur permanente du précepte missionnaire, 7 décembre 1990.

#### - **Benoit XVI**

Discours aux représentants de diverses communautés musulmanes, Journées Mondiales de la Jeunesse, Cologne, 20 août 2005.

Discours d'ouverture du Congrès Ecclésial du diocèse de Rome, le 26 mai 2009.

Lettre encyclique *Caritas in Veritate*, sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, le 29 juin 2009.

Exhortation apostolique *Verbum Domini*, sur la parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Eglise, 30 septembre 2010.

Intervention à la journée de réflexion, dialogue et prière pour la paix et la justice dans le monde « pèlerins de la vérité, pèlerins de la paix », Assise, 27 octobre 2011.

#### - **François**

Discours au Corps diplomatique accrédité près le Saint Siège, Rome, 22 mars 2013.

Homélie à la Journée des Confraternités et de la piété populaire, Rome, 5 mai 2013.

Discours aux participants à la rencontre internationale pour la paix organisée par la communauté de Sant'Egidio, Rome, 30 septembre 2013.

Exhortation apostolique sur l'annonce de l'Evangile dans le monde d'aujourd'hui *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013.

Discours aux participants à l'assemblée plénière du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux, Rome, 28 novembre 2013.

Discours à l'Action Catholique Italienne, 3 mai 2014.

Discours aux participants au congrès pastoral du diocèse de Rome consacré au thème « un peuple qui génère ses enfants, communautés et familles dans les grandes étapes de l'initiation chrétienne », Rome, 16 juin 2014.

Discours aux responsables des diverses confessions religieuses, Tirana, Albanie, 21 septembre 2014.

Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde *Misericordiae Vultus*, 11 avril 2015

Le 26/10/2018

Lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune *Laudato Si'*, 24 mai 2015.  
Audience générale interreligieuse, Rome, 28 octobre 2015.  
Discours à la Journée mondiale de prière pour la paix, Assise, 20 septembre 2016.

### **Documents du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux**

*Dialogue et Mission, l'Eglise et les autres religions*, 10 juin 1984.  
*Dialogue et Annonce - Réflexions et orientations concernant le dialogue interreligieux et l'annonce de l'Évangile*, 19 mai 1991. (Remarque : la traduction française de ce document est disponible sur le site du Service National des Relations avec les Musulmans - SNRM).

### **Documents Episcopat de la Conférence des Evêques de France**

*Le dialogue interreligieux, fondements et objectifs*, n°4/2009.  
*Pratique du dialogue interreligieux*, n°2/2011.  
*La théologie du dialogue interreligieux*, n° 6/2011.  
*Des paroisses comme communautés*, n° 7/2011.  
*La religion des ancêtres en Afrique*, n° 11/2013.  
*Le dialogue du Salut*, n°10-11/2014.  
*L'Eglise et les religions du monde*, n° 9/2015.

### **Théologie des religions**

De LA HOUGUE Henri, *La théologie des religions*, cours ISTR 2013/2014.  
De LA HOUGUE Henri et VIVIER-MURESAN Anne Sophie, *A l'écoute de l'autre. Penser l'Altérité au cœur du dialogue interreligieux*, Collection Théologie à l'Université, Ed. Desclée de Brouwer, 2015.  
De LA HOUGUE Henri, *Dieu est-il l'auteur de la Bible et du Coran ?*, Ed. Salvator, 2016.  
GEFFRE Claude, « Où en est la théologie des religions vingt ans après Assise », in *Le dialogue interreligieux*, Collection Théologie de l'Université, Ed. Desclée de Brouwer, 2009.  
GUIBERT Vincent, *Le dialogue interreligieux chez Joseph Ratzinger*, Collège des Bernardins, Ed. Parole et Silence, 2015.  
RIES Julien, « La théologie des religions et le magistère dans le sillage de Vatican II », Post face du livre de TORRADEFLOT FREIXES Francesc, *La Théologie des Religions, de John Henry Newman à Jacques Dupuis et à Raimon Panikkar*, Centre d'Histoire des Religions, Collection Cerfaux-Lefort, 2005.  
SALENSON Christian, *L'échelle mystique du dialogue de Christian de Chergé*, Ed. Bayard, 2016.

### **Mission des paroisses**

BARNERIAS Dominique, *Des paroisses comme communautés*, cf. Documents Episcopat n°7/2011.  
BORRAS Alphonse, « Pourquoi la paroisse ? Origine et mission des communautés paroissiales », in *Prêtres diocésains*, n° 1347, mars 1997, page 122.  
CHAVANE Xavier et FAYE Louis-Pasteur, *Je ne rougis pas de l'Évangile*, Ed. Mame, 2016.  
De BREMOND d'ARS Nicolas, *Catholicisme, zones de fracture*, Ed. Bayard, 2010.  
GRIEU Etienne et LASCEVE Vincent, *Vers des paroisses plus fraternelles*, Editions franciscaines, 2016.

### **Code du Droit Canonique**

Les curés et les vicaires paroissiaux, Code du Droit Canonique, Livre II, Deuxième partie, Section II, Titre III, Chapitre VI, 1984.